



**Du 15 septembre au 29 décembre 2011**

# **Débat public Aqua Domitia**

**Présentation du compte-rendu de la CPDP  
et du bilan de la CNDP**

Conférence de presse - 9 février 2012

**cndp**  
Commission particulière  
de débat public  
Aqua Domitia





# Le débat public sur le projet Aqua Domitia

**Saisine de la CNDP par BRL le 29 décembre 2010**

Volume du transfert d'eau inter-bassins supérieur à 1m<sup>3</sup>/seconde

**Décisions de la Commission nationale du débat public :**

- 2 février 2011 : organisation d'un débat public sur ce projet
- 7 septembre 2011 : modalités d'organisation et dates du débat (15 septembre au 29 décembre 2011)
- 8 février 2012 : compte-rendu de la CPDP et bilan de la CNDP



# La participation au débat public

## Les réunions publiques : 1120 participants et 223 en ligne

- **13 réunions publiques**
  - 2 réunions d'ouverture et de clôture (également diffusées sur internet)
  - 5 thématiques (également diffusées sur internet)
  - 6 territoriales
- **97 intervenants en tribune**
- **Les enseignements des réunions ouverts aux commentaires sur internet**
- **L'intégralité des échanges et présentations accessibles sur le site**



# La participation au débat public

## Les avis et questions du public

- 40 cahiers d'acteurs
- 28 contributions et 3 délibérations
- 63 questions/réponses
- 104 avis, 24 commentaires, plus thématiques que territoriaux, dans les espaces de discussion
- 50 avis vidéo enregistrés



# La participation au débat public

## Deux particularités du débat Aqua Domitia : la participation des jeunes

Une réunion organisée à l'université Montpellier 2

- Organisée et animée par les étudiants de Polytech

Deux réunions dans des lycées, à Béziers et Montpellier

Une réunion au lycée agricole de la Canourgue (BTSA pisciculture)

Une réunion dans le cadre des « Cafés géo »

## Un atelier d'experts réunissant 18 hydrogéologues

- Sur l'état des connaissances des ressources souterraines (3 réunions et une note de synthèse)



# L'évaluation du débat public

## Confiée à l'Université de technologie de Compiègne

- Un questionnaire accessible en ligne et distribué en version papier à 750 personnes : 110 questionnaires exploités
- Un sondage téléphonique pour évaluer la notoriété du débat public et du projet
- Les résultats complets de cette évaluation sont accessibles sur le site du débat



# Le budget du débat public

## La CNDP

Déplacements et indemnités  
des membres de la CPDP

49 446 €

## Le maître d'ouvrage

Organisation du débat

766 360 €

Frais du MO

405 000 €



# L'opportunité du projet

## Les partisans :

Collectivités territoriales, établissements intercommunaux, acteurs socio-économiques, syndicats de gestion de l'eau, agriculteurs...

Pour eux, Aqua Domitia est un des moyens de répondre aux enjeux de la région :

- Développement démographique et sécurisation de la ressource
- L'irrigation, essentielle pour le maintien de l'agriculture et le développement de la viticulture
- Réduction de la pression sur les ressources locales





# L'opportunité du projet

Les « indécis » : particuliers, associations, atelier d'experts...

Ni pour ni contre le projet, ils subordonnent leur adhésion éventuelle à certaines conditions :

- Crainte d'inégalités de traitement entre les territoires et entre les différents utilisateurs
- Crainte d'un abandon de la recherche d'économies et de changements de comportement
- Nécessaire pérennisation de la ressource souterraine
- Garanties pour les agriculteurs



# L'opportunité du projet

## Les opposants :

Europe Ecologie Les Verts (EELV), associations, particuliers, Confédération paysanne, certains acteurs du Biterrois...

- Evaluation insuffisante des besoins et des ressources
- Mauvaise qualité de l'eau du Rhône et ses effets sur l'environnement
- Relâchement de l'effort de préservation des eaux souterraines
- Coût excessif du projet, du réseau secondaire, des traitements
- Critique de la logique marchande de la gestion de l'eau



# Les objectifs du projet

## Soutien quasi-général des agriculteurs à l'objectif d'irrigation

- **L'irrigation présentée comme un besoin vital... mais qui ne suffit pas**
  - "Sanctuarisation" des terres agricoles, diversification des cultures, accompagnement au montage des projets
- **Un enjeu prépondérant : la viticulture**
  - L'irrigation pour une qualité et des rendements mieux adaptés au marché
- **Malgré un soutien quasi-général, des craintes et des doutes**
  - Interrogation sur les besoins agricoles estimés par BRL
  - craintes sur le financement des réseaux secondaires
  - Inquiétudes sur l'arbitrage entre les usages (eau potable/irrigation)



# Les objectifs du projet

## Controverse sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable

**Pour les uns, le projet permettrait de réduire les risques de pénurie sur les territoires « mono-ressource »**

**Pour les autres :**

- **Les ressources existantes devraient suffire**
- **Des craintes d'effets pervers induits par le projet**
  - Risque d'abandon de ressources réparties sur le territoire au profit d'une seule ressource
  - Mise en cause de la qualité de l'eau du Rhône



# Les objectifs du projet

## Répondre aux besoins démographiques : impératif ou fuite en avant

### Des conceptions opposées de l'aménagement du territoire

- **Pour les uns, la croissance démographique est une chance**
  - Il faut l'accompagner et répondre aux besoins en eau qu'elle suscitera
- **Pour les autres, elle fait craindre une « fuite en avant »**
  - Il s'agit d'un phénomène néfaste s'il n'est pas maîtrisé
  - Il faut adapter la capacité d'accueil de la région aux ressources existantes
- **Dans tous les cas, une évolution des modes de vie est jugée nécessaire**



# Les objectifs du projet

## Favoriser le développement touristique : un enjeu reconnu mais certaines activités contestées

- Le rôle économique incontesté d'une filière qui vise la diversification et la montée en gamme
- Certaines activités sont contestées, car elles ne seraient pas adaptées au climat (golfs...)



# Les objectifs du projet

## Contribuer au bon état des milieux écologiques : une exigence partagée

- **Un impératif juridique (DCE, loi sur l'Eau), que personne n'a contesté**
- **L'eau du Rhône pour soulager les milieux locaux**
  - Un espoir des gestionnaires de l'eau qui attendent des garanties de substitution effective aux prélèvements locaux
- **Doutes et craintes d'effets pervers :**
  - Risque de pollutions liées aux pressions supplémentaires sur les milieux (eaux usées, pollution agricole...)



# Les objectifs du projet

## Aqua Domitia et le changement climatique : élément de réponse ou simple accompagnement

- Un phénomène incontesté mais dont certains effets régionaux sont encore mal connus
- Pour les uns, le projet répond aux enjeux du changement climatique en tant qu'élément d'une politique diversifiée mettant l'accent sur les économies d'eau
- Pour les autres, il ne fait qu'accompagner le changement climatique
- Une solution de facilité, qui n'incite pas aux changements de comportement





# Les autres enseignements du débat public



## Les économies d'eau : une priorité partagée

- **Pour tous, il s'agit de la première action à mettre en œuvre :**
  - Par la réduction des fuites sur les réseaux : Un objectif de 70 ou 75% de rendement, que certains jugent insuffisant
  - Par le changement des comportements : objectif de réduction de consommation de 10%
- **Pour les uns, une ressource externe reste nécessaire, même avec des économies atteignant leur maximum**
- **Pour les autres, le projet mobilise des financements publics au détriment d'actions plus pertinentes**



# Les autres enseignements du débat public



## D'autres solutions proposées, en complément ou en substitution d'Aqua Domitia

- Exploitation optimisée du barrage du Salagou
- Recours plus important à la réserve disponible du barrage des Monts d'Orb : divergences sur les modalités de partage de l'eau
- Développement des retenues collinaires
- Maîtrise des forages individuels
- Récupération des eaux de pluie, eaux grises, eaux usées traitées
- Dessalement de l'eau de mer



# Les autres enseignements du débat public

## La qualité de l'eau du Rhône, sujet de désaccord tout au long du débat

- **Pour certains, elle ne pose pas problème**
  - Pour les autorités sanitaires, l'eau est de bonne qualité d'un point de vue réglementaire
  - BRL procède en permanence à de nombreuses analyses
  - Le Rhône souffrirait d'un déficit d'image mais les milieux locaux ne sont pas non plus exempts de pollution
- **Pour d'autres, le principe de précaution exclut son utilisation**
  - Beaucoup de molécules difficilement quantifiables et aux effets mal connus sur la santé et l'environnement
  - Controverse sur la présence de PCB dans l'eau et leur impact

## Mais le débat a permis des avancées

- **Publication de résultats d'analyses (BRL, Montpellier Agglomération) au cours du débat**



# Les autres enseignements du débat public

## Des doutes sur la qualité des études préalables

- Des études orientées en faveur de la réalisation du projet et jugées insuffisantes
- Des demandes d'études complémentaires
  - Besoins et ressources
  - Bilan hydrologique global
  - Bilan dans les territoires déjà desservis par BRL, etc.
- Pour certains, le cahier des charges de ces études devrait être élaboré en collaboration avec des experts indépendants



# Les autres enseignements du débat public



## Le prix de l'eau en débat

- Une convergence : la tarification doit inciter à l'économie (progressivité...)
- Une hausse du prix de l'eau potable estimée de 0,07 à 0,10 €/m<sup>3</sup>
- Demande d'une plus grande transparence des composantes du prix de l'eau
- Appels à l'équité sociale : augmentation mécanique du prix de l'eau potable pour tous, alors qu'un petit nombre aura accès à l'eau brute
- Les agriculteurs demandent un prix unique de l'eau brute dans la région



# Les autres enseignements du débat public

## Les réseaux secondaires indispensables : un enjeu aussi important que l'adducteur principal

- **Leur coût : 140 M€(autant que l'adducteur principal)**
- **Les maîtrises d'ouvrage locales doivent émerger et se structurer**
  - Une condition de la Région et BRL à la réalisation des maillons
  - Pas de mode d'organisation prédéfini
  - Inquiétudes quant à l'intervention d'opérateurs privés
  - Les élus souhaitent développer des projets globaux de territoire
  - Les agriculteurs insistent sur leur besoin d'accompagnement
- **Inquiétudes sur le financement des réseaux d'irrigation**
  - Incertitudes sur les subventions européennes (FEADER)



# Les autres enseignements du débat public



## La gestion de l'eau

- Forte demande d'une gestion publique de l'eau et dénonciation d'une logique marchande : l'eau, un bien commun
- Des participants dénoncent la place des opérateurs privés dans la gestion de l'eau
  - Demandes d'un meilleur contrôle des délégataires par les collectivités
- La Région a décidé de créer un service public régional de l'eau



# Les autres enseignements du débat public

## Des thèmes communs évoqués au cours des réunions territoriales

- **Liens entre usages d'eau brute et aménagement du territoire**
  - Rôle de l'agriculture dans le territoire
  - Craintes que le projet profite avant tout à l'urbanisation
  - Égalité entre les territoires desservis et les autres
  
- **Le coût du projet en question**
  - Certains jugent le coût excessif au regard du nombre de bénéficiaires
  - Demandes de réorientation du budget d'Aqua Domitia vers d'autres projets, visant notamment les économies d'eau





# Les caractéristiques du projet, maillon par maillon



- **Le maillon Nord et Ouest de Montpellier**
  - Une préoccupation majeure de sécurisation de l'AEP
  - Fortes attentes des viticulteurs
  - Craintes de déséquilibres territoriaux
- **Le maillon Val d'Hérault**
  - Fort enjeu agricole – les agriculteurs évoquent des besoins non recensés
  - Sécurisation de l'AEP : la vallée de l'Hérault encore mono-ressource
  - Des milieux locaux qui subissent de fortes pressions et qu'il faut protéger
  - Divergences sur une utilisation accrue du barrage du Salagou
  - Les karsts, une ressource à mieux connaître



# Les caractéristiques du projet, maillon par maillon



- **Le maillon Littoral Audois**
  - Exclusivement destiné à la sécurisation de l'AEP...
  - ... ce que regrettent des élus et des agriculteurs
  - Certains regrettent que l'eau du Rhône soit prévue en secours de l'Orb, et non en substitution
  - D'autres solutions évoquées, notamment les retenues collinaires
  - Le Sud Narbonnais se sent abandonné
- **Le maillon Minervois**
  - Un enjeu principalement agricole, même si l'irrigation, seule, ne suffira pas
  - Les agriculteurs inquiets du devenir de leur activité
  - Souhait d'égalité de l'accès à l'eau dans tout le territoire
  - Des acteurs demandent la prolongation du maillon



# Les caractéristiques du projet, maillon par maillon



- **Le maillon Biterrois**

- Sécurisation de l'AEP dans un territoire « mono-ressource »
- Un objectif agricole : des études des besoins insuffisantes
- Préservation des ressources locales, notamment de la nappe astienne
- Le barrage des Monts d'Orb jouerait toujours un rôle essentiel
- La solidarité entre les bassins fluviaux divise
- Certains appellent au partage de la ressource
- D'autres refusent que l'Orb alimente des populations extérieures au bassin et ne veulent pas participer au financement du maillon

- **Les Pyrénées-Orientales**

- La desserte par Aqua Domitia non envisagée...
- ... même si le Département n'exclut rien à long terme



# L'après-débat

## Au niveau des maillons

- **Selon BRL, les maillons peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres**
- **Une concertation maillon par maillon sera nécessaire :**
  - Pour préciser les besoins locaux
  - Pour vérifier la structuration au sein de projets de territoire pertinents et l'engagement des acteurs
  - Pour élaborer le plan de financement par maillon



# L'après-débat

## La concertation à travers les organes actuels de gestion de l'eau

- Le rôle des SAGE et des CLE unanimement mis en avant
- Des regrets que toutes les instances de l'eau concernées n'aient pas été consultées avant le débat
- Appels à la mise en place d'instances de concertation trans-bassins, sans pour autant court-circuiter les SAGE
- Pour certains, la concertation doit permettre de poursuivre et compléter les études, avant toute décision sur le projet Aqua Domitia



# L'après-débat

## Des souhaits d'une implication plus directe des citoyens dans la gestion de l'eau

- **Demands d'une présence accrue des citoyens dans les instances**
- **Pour certains, le public doit encore acquérir une « culture de l'eau »**
- **Des événements pour associer le public aux grands enjeux**
  - Assises régionales de l'eau proposées par la Région
  - Parlement régional de l'eau
  - En mars 2012, forum mondial de l'eau à Marseille



## Et maintenant...

Le maître d'ouvrage a jusqu'au 8 mai 2012 pour publier sa décision (sous la forme d'une délibération pour une collectivité) qui doit préciser :

- le principe et les conditions de poursuite du projet
- le cas échéant les principales modifications apportées au projet soumis au débat public
- les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire du débat
- à la CNDP les modalités d'information et de participation du public mises en œuvre après le débat public



**Merci de votre attention**

